

**MAIRIE DE  
SAINT-SULPICE  
ET  
CAMEYRAC**



**CONVOCATION AU CONSEIL MUNICIPAL**

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie, **le jeudi 27 février 2020 à 20 heures.**

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance, et je vous prie d'agréer, l'expression de mes sentiments distingués.

A Saint-Sulpice-et-Cameyrac, le 21 février 2020.

Le Maire  
Pierre JAGUENAUD



**Ordre du jour**

1. Approbation du projet de Plan Local d'Urbanisme et des périmètres délimités des abords des monuments historiques
2. Instauration d'un droit de préemption urbain sur les zones U, 1AU et 2AU du Plan Local d'Urbanisme
3. Intégration de l'édification ou la modification des clôtures dans le champ déclaratif
4. Instauration d'une obligation de soumettre les démolitions à autorisation d'urbanisme
5. Modification des statuts de la communauté des communes du secteur de St Loubès
6. Autorisation de déposer un permis de construire sur la parcelle B2383
7. Approbation du compte de gestion et du compte administratif 2019
8. Révision des tarifs : portage, restauration scolaire et jeunesse
9. Convention de mise à disposition d'un accompagnant
10. Avenant au marché de travaux du pôle jeunesse
11. Avenant au marché de maîtrise d'œuvre pour la restauration de l'église de Cameyrac
12. Attribution du marché de travaux pour la couverture des courts de tennis
13. Dépense d'investissement 2020
14. Instauration d'une redevance sur les chantiers provisoires de travaux des ouvrages des réseaux de distribution de gaz
15. Questions diverses